

Leçon n° 5 : Du prince de la Renaissance au roi absolu (François Ier, Henri IV, Louis XIV).

Introduction : François 1^{er}, Henri IV et Louis XIV furent des rois qui renforcèrent l'autorité royale en agrandissant le domaine royal, en soumettant les puissants et en organisant le gouvernement du royaume.

Comment l'autorité royale se renforça-t-elle pour devenir absolue entre le XVI^e et le XVII^e siècle ?

I - François 1^{er}, prince de la Renaissance

A - Le renforcement du pouvoir et de l'unité
du royaume

La France de François 1er

[Vidéo l'exercice du pouvoir](#)



La France de François 1er

Le royaume de France est le premier de la chrétienté par sa force et l'autorité de ses rois. Ce royaume si grand, si peuplé, si riche dépend uniquement de la volonté suprême du roi. Le royaume ne se divise pas et appartient à un seul. Le roi a sur tout son royaume une entière et suprême autorité.

La succession royale se fait du père au fils aîné ou bien au plus proche parent, à l'exception des enfants naturels et des femmes.

Nul prince, nul seigneur n'oserait résister au roi, ainsi que cela arrive dans d'autres pays.

Nul pays n'est aussi uni, aussi facile à manier que la France. Les Français ont entièrement remis leur liberté et leur volonté aux mains de leur roi. On paye au roi tout ce qu'il demande. Il incorpore toujours de nouvelles possessions à celles de la couronne, sans rien perdre de ce qu'il possédait.

D'après le rapport d'un ambassadeur de Venise en France, 1546.

François 1^{er} et le Parlement

Lors d'une séance au Parlement de Paris. M. Claude Guillard, président du Parlement, s'adresse ainsi au roi :

« Nous ne voulons discuter de votre puissance, ce serait une espèce de sacrilège et savons bien que vous êtes par-dessus les lois. Nous voulons cependant vous dire que vous devez faire seulement ce qui est en raison bon et équitable. »

La séance close, le roi convoque les membres du Parlement et leur fait dire :
« Le roi vous défend que vous vous mêliez de quelque façon d'autre chose que la justice. Le roi défend au Parlement de n'user d'aucune limitation, modification ou restriction sur ses **ordonnances** et **édits**. »

*D'après Le Procès-verbal
du lit de justice tenu par le roi,
24 juillet 1527.*

A - Le renforcement du pouvoir et de l'unité du royaume

Trace : Avec François 1^{er} (1494-1547), la France compte 18 millions d'habitants, c'est le pays le plus peuplé et le plus puissant d'Europe. Le pouvoir du roi, entouré de sa cour, de ses officiers (**agent du roi propriétaire de sa charge ou office**), de son connétable (**chef des armées**) et de son chancelier (**chef de la justice et de l'administration**), grandit face aux grands seigneurs. Le parlement, **cour de justice et d'enregistrement des édits et ordonnances royales**, est mis au pas. Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, le royaume est unifié car le français devient langue officielle de l'administration et du droit remplaçant le latin, l'état civil naît (enregistrement des naissances et baptêmes).

B - Le danger Charles Quint

La France encerclée par l'empire de Charles Quint



Les guerres d'Italie (1515-1525)



La bataille de Pavie



François 1^{er}
fait prisonnier

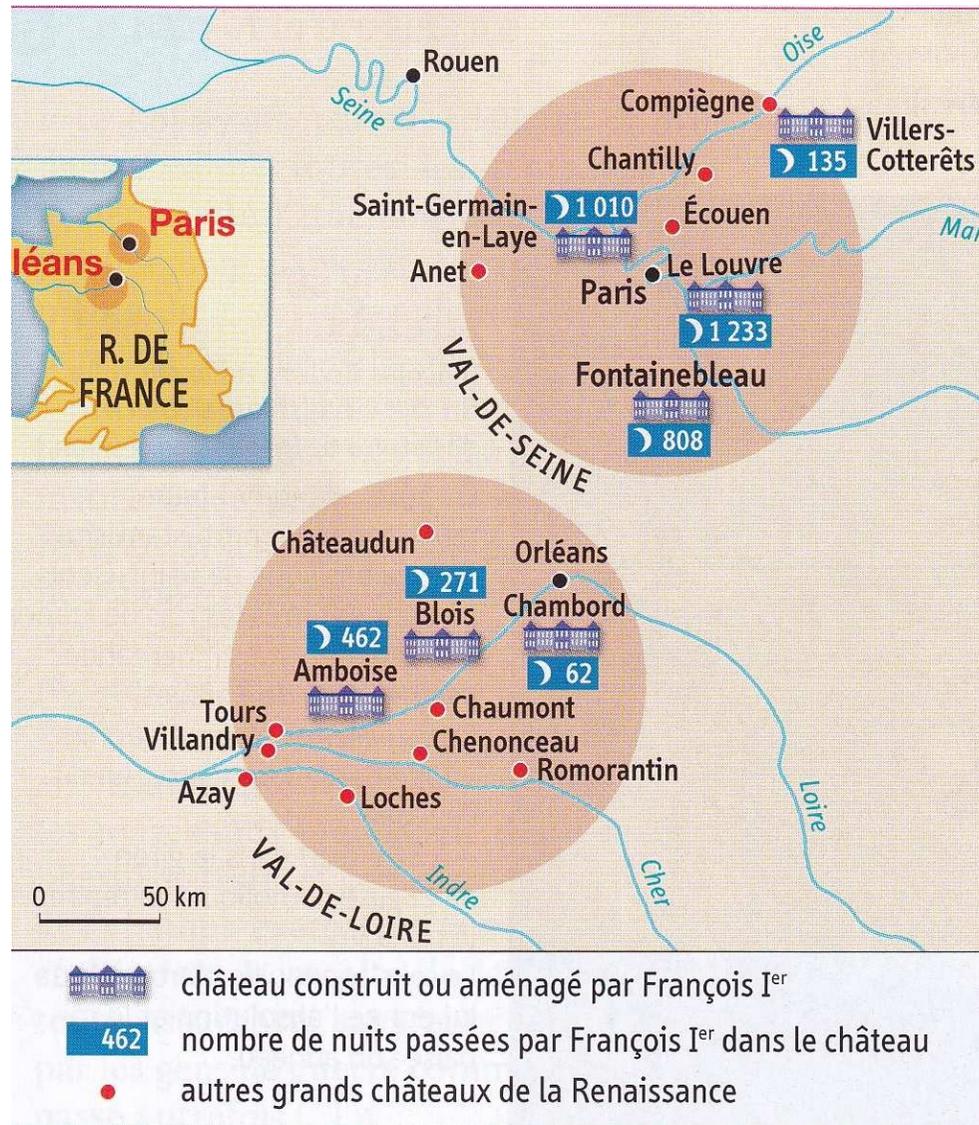
Huile sur bois de chêne, v.
1530, Vienne, Kunsthistorisches
Museum.

B - Le danger Charles Quint

Trace : Le règne de François 1^{er} est marqué par de nombreuses guerres en Italie. A Marignan en septembre 1515, il défait les Suisses alliés des milanais mais la bataille fit plus de 12000 morts. Le conflit avec l'empereur Charles Quint (1500-1558) dont les possessions encerclent la France tourne à la déroute en 1525 lors de la bataille de Pavie : le roi de France est capturé, il n'est libéré un an plus tard qu'en échange de ses deux fils laissés en otage. Les guerres d'Italie se poursuivent jusqu'à la fin de son règne.

C - Le roi et la Renaissance artistique

La monarchie itinérante



Dossier : la renaissance en Europe

[Lien](#)

C - Le roi et la Renaissance artistique

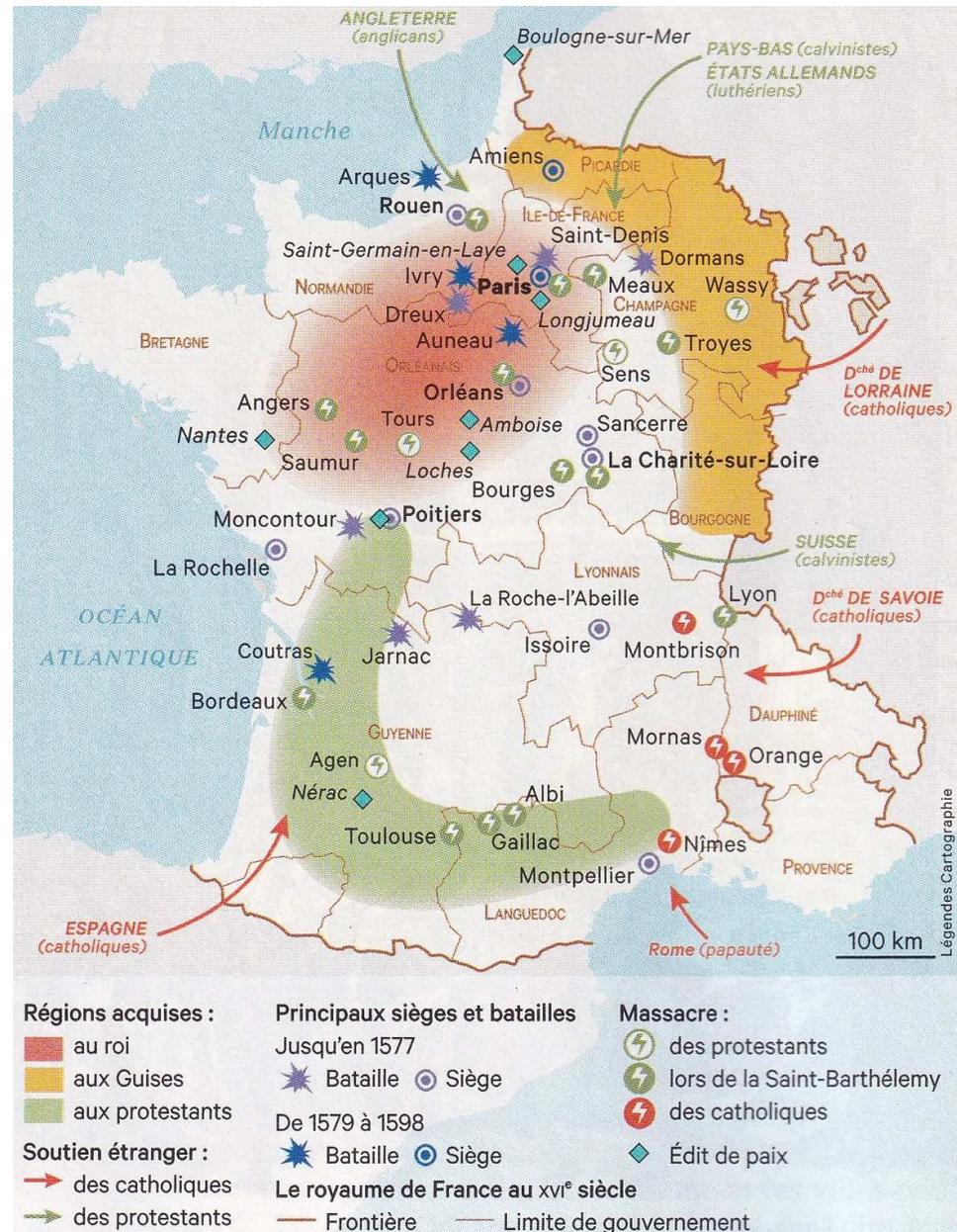
Trace : Au XVème siècle en Italie (à Rome, Florence...), a lieu un profond renouvellement des arts : c'est la Renaissance. L'architecte florentin Brunelleschi construit des églises aux formes inspirées de l'art antique avec coupes, frises, colonnes et frontons. Michel-Ange, à la fois sculpteur, peintre, architecte et poète reproduit fidèlement dans ses sculptures les formes et les proportions du corps humain comme Praxitèle au IVème siècle A.J.C. Les peintres de la Renaissance comme Masaccio utilisent dans leurs tableaux la technique de la perspective (**technique qui consiste à créer l'illusion de la profondeur sur la surface plane d'un tableau**). Nombreux sont ceux qui s'intéressent aux portraits d'individus. En France, les rois et les grands seigneurs ont été éblouis par la Renaissance italienne qu'ils découvrent lors des guerres d'Italie. François Ier attire à sa cour de nombreux artistes italiens dont Léonard de Vinci (La Joconde, l'Homme de Vitruve), à la fois peintre, architecte, ingénieur et savant florentin qui mourut en France, au château du Clos-Lucé près d'Amboise en 1519. L'art de la Renaissance française se manifeste surtout dans l'architecture des châteaux du Val de Loire (Chambord) et d'Ile de France (Fontainebleau).

II - Henri IV, la paix retrouvée

A - Les guerres de religion

8 guerres civiles

[Lien vidéo](#)



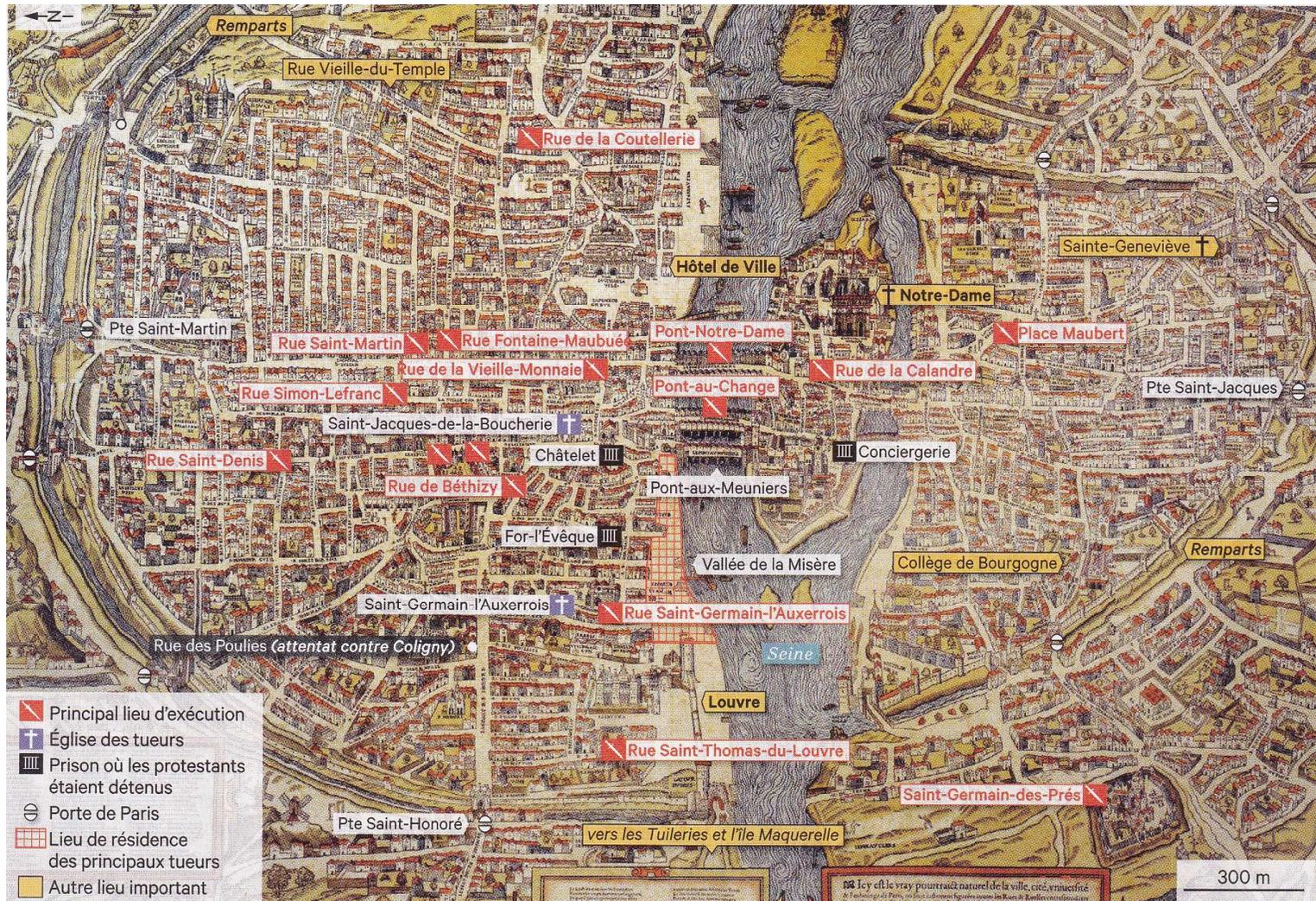
Magazine l'Histoire, n°496, juin 2022.

La Saint Barthélémy



[Lien vidéo](#)

La Saint Barthélémy : les lieux du crime à Paris



La Saint Barthélémy : les lieux du crime en province



L'édit de Nantes

I. Premièrement, que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre, depuis le commencement du mois de mars 1587 jusques à notre avènement à la couronne et durant les autres troubles précédens et à leur occasion d'iceux, demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue...

10II. Défendons à tous nos sujets, de quelque état et qualité qu'ils soient, d'en renouveler la mémoire ; s'attaquer, ressentir, injurier, ni provoquer l'un l'autre par reproche de ce qui s'est passé, pour quelque cause et prétexte que ce soit, en disputer, contester, quereller ni s'outrager ou s'offenser de fait ou de parole, mais se contenir et vivre paisiblement ensemble comme frères, amis et concitoyens,...

11III. Ordonnons que la religion catholique, apostolique et romaine sera remise en tous lieux et endroits de cettuy notre royaume et pais de notre obéissance où l'exercice d'icelle a été intermis pour y être paisiblement et librement exercée sans aucun trouble ou empêchement...

VI. Et pour ne laisser aucune occasion de troubles et différents entre nos sujets, avons permis et permettons à ceux de ladite religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de cettuy notre royaume et pais de notre obéissance, sans être enquis, vexez, molestez ni astreints à faire chose pour le fait de la religion contre leur conscience,...

A - Les guerres de religion

Trace : Henri de Navarre (1553-1610), prince protestant, vit dans un royaume instable à cause des guerres de religion, opposant catholiques et protestants et débutées en 1562. 8 guerres civiles se succèdent, entrecoupées de trêves et culminant avec les massacres de la Saint Barthélémy aux mois d'août et septembre 1572 (entre 8 et 10 000 protestants sont tués dans tout le royaume). En 1589, Henri de Navarre devient roi (Henri IV), il se convertit au catholicisme en 1593 pour se faire accepter de ses sujets. Par l'édit de Nantes en 1598, il impose la paix religieuse, rétablit le catholicisme partout tout en garantissant la liberté de culte aux protestants.

B - La restauration du pouvoir du roi

La reconquête du royaume par Henri IV



Le sacre à Chartres en 1594



Paix et prospérité

« Le Roi ayant, par sa valeur et sa prudence, calmé toutes les tempêtes qui avaient agité l'Etat tant d'années, vivait paisiblement dans son royaume, avec la même douceur et familiarité qu'un bon père de famille fait avec ses enfants, s'employant soigneusement à assoupir les haines et querelles, à faire rendre une justice égale pour tous, à améliorer ses revenus et à soulager son peuple. Ce qui ne l'empêchait pas de rétablir le palais, de fortifier les villes des frontières, de réparer les voies publiques [...].

Les nobles et riches bourgeois faisaient en tranquillité fructifier leurs biens; les marchands jouissaient d'une entière liberté de trafic et commerce; les peuples des champs exerçaient leurs labourages et faisaient la récolte de leurs fruits en toute assurance, sans peur d'être pillés par les gens de guerre comme cela s'était passé autrefois [...] ».

■ Sully, *Mémoires*, (ministre des Finances d'Henri IV), XVII^e siècle.

L'assassinat

« Le vendredi 14 mai, le carrosse du roi fut contraint de s'arrêter au coin de la rue de la Ferronnerie à cause d'une charrette. C'est là que le roi fut tué et assassiné par un nommé François de Ravailac, natif d'Angoulême, alors qu'il écoutait une lettre que lui lisait Monsieur d'Épernon. Il s'élança sur lui, avec un couteau, en donna deux coups l'un après l'autre dans le sein de Sa Majesté, dont le dernier porta droit au cœur et ôta la vie à ce bon roi. Voyant ceci M. d'Épernon le couvrit d'un manteau; et, après avoir avec ceux de sa compagnie, reconnu qu'il était mort, ils allèrent directement au Louvre. Cependant, le misérable assassin et exécrationnable parricide¹ fut conduit prisonnier à l'hôtel de Retz plus proche de là, car on craignait que le peuple se ruât sur lui, et le mît en pièces [...].

Les boutiques se ferment; chacun crie, pleure et se lamente, grands et petits, jeunes et vieux [...]. Puis on court aux prières et aux vœux pour la santé et la prospérité du nouveau roi² »

■ Pierre de l'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV*, 1574-1611.

B - La restauration du pouvoir du roi

Trace : Dès son accession au trône en 1589, Henri IV se lance dans la reconquête du royaume contre les troupes de la Ligue. Après sa conversion en 1593 et son sacre en la cathédrale de Chartres en 1594, les ralliements au roi s'accélérent, mais il lui faudra 9 années pour restaurer l'autorité royale. Aidé de son ministre Sully, son action permet à la production agricole de repartir à la hausse. Pourtant, il est assassiné le 14 mai 1610 par François Ravillac, catholique très pieux d'Angoulême qui le considère comme un tyran.

III - Louis XIV, monarque absolu

A - 1643-1661 : Anne d'Autriche et Mazarin maîtres du pouvoir

Le premier ministre, le roi et la régente



École française XVII^e siècle. Versailles : RMN/DR

Charles et Henri Beaubrun. Versailles : RMN/Gérard Biot

La fronde parlementaire



Le premier président au parlement de Paris, Mathieu Molé, le 27 août 1648, est sommé par la foule insurgée de faire libérer les magistrats Broussel très populaire à Paris, Charton et Blancménil.

François-André Vincent, 1779.
Magazine l'Histoire, n°311,
juillet 2006.

La Fronde des Princes



Été 1652, affrontements violents au cœur de Paris entre les troupes du roi et celle du prince de Condé, chef de file des frondeurs.

Combat sous les murs de la Bastille, école française, XVII^e siècle, musée national du château de Versailles.

A - 1643-1661 : Anne d'Autriche et Mazarin maîtres du pouvoir

Trace : Louis XIV devient roi en 1643 à la mort de son père Louis XIII, il a alors 5 ans. Sa mère (Anne d'Autriche) règne à sa place, c'est la régente, avec l'aide de son premier ministre Mazarin. A partir de 1648, la fronde du parlement de Paris puis des Princes en 1652, dont celui de Condé, sont des crises face à l'autorité de l'état : le parlement comme les princes souhaitent participer plus à la gestion du royaume. Louis XIV qui a dû fuir Paris lors de la fronde parlementaire garde vis-à-vis de ses événements beaucoup de rancœur.

B - 1661-1715 : le règne personnel

Thème 1

la **censure** s'organise : contrôle plus strict des permissions, des réimpressions, répression des éditions clandestines et des livres venus de l'étranger : « *La censure, telle qu'elle fonctionne sous le règne de Louis XIV, n'est pas un système d'arbitraire fantaisiste. Poursuivant des objectifs idéologiques bien définis, elle opère un travail de sélection destiné à promouvoir l'orientation voulue par les autorités* »

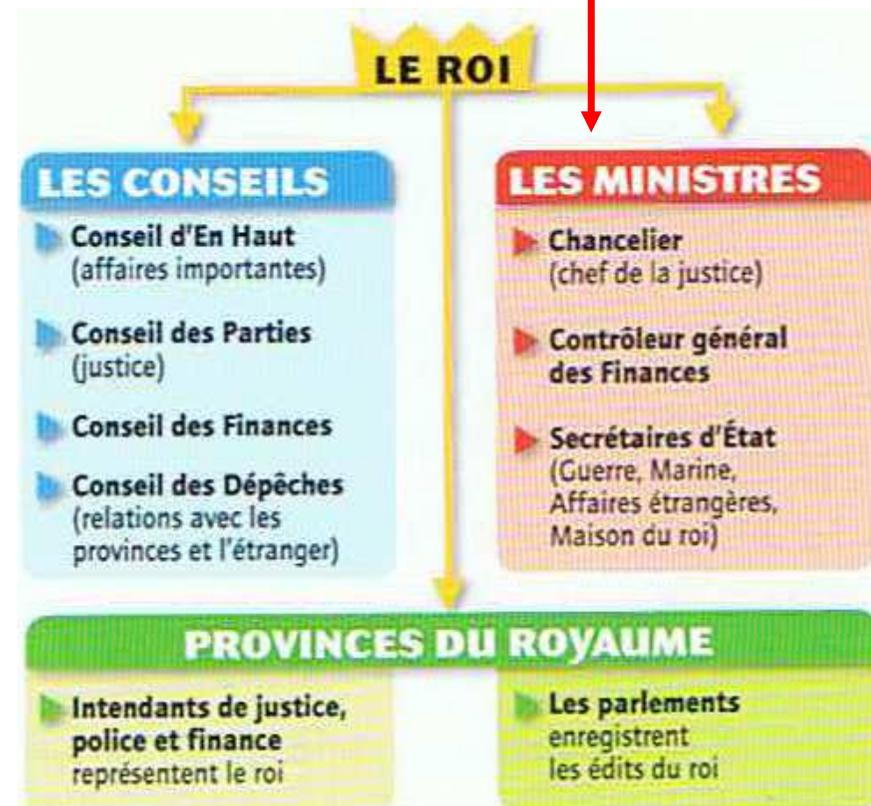
<https://bbf.enssib.fr/>

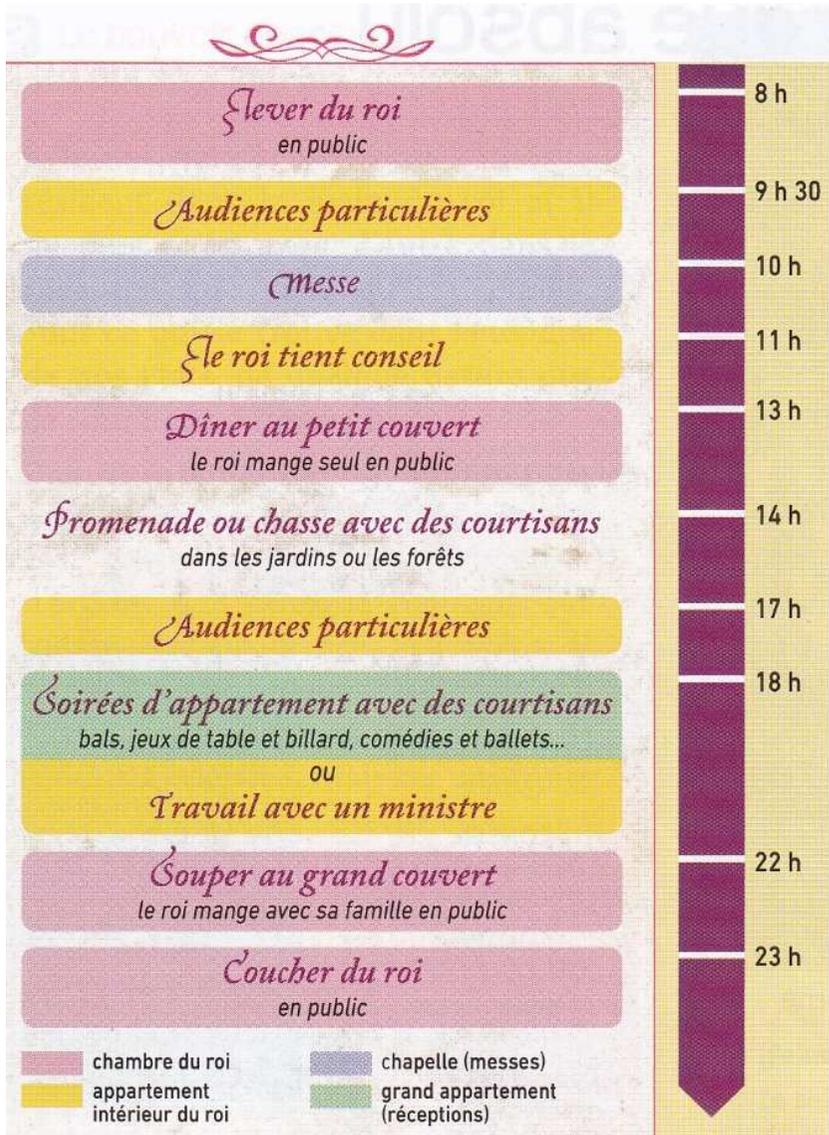
« Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il y établit. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature que ce soit, nous appartient.

Dieu qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants. Il faut demeurer d'accord que quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours criminelle [...]. J'étais résolu à ne point prendre de premier ministre. Mais au contraire j'ai voulu partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne. »

■ **Louis XIV, Mémoires rédigés pour l'éducation du Dauphin, 1668.**

Ne manque-t-il pas un personnage par rapport au règne de Louis XIII et au début du règne de Louis XIV ?





Emploi du temps du roi

Thème 1

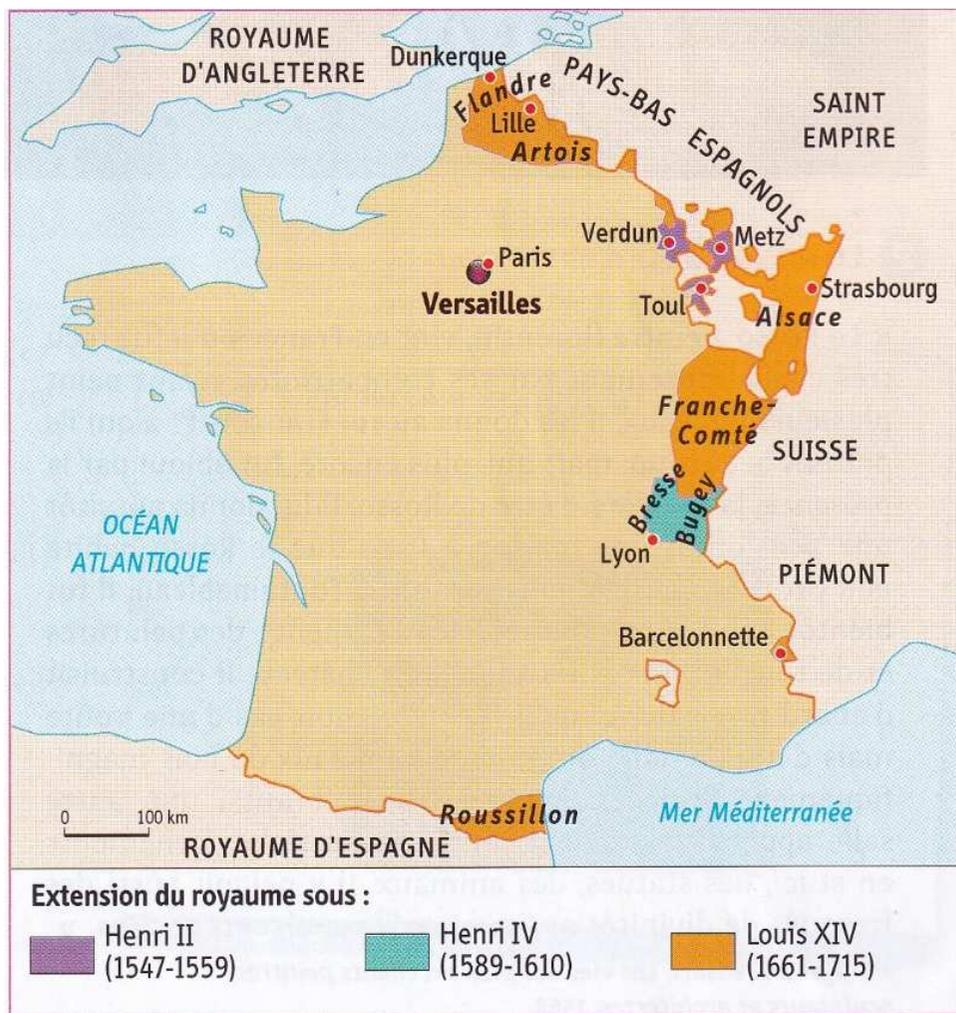
« Le roi regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait. C'était un déshonneur aux uns de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais. Quand il s'agissait de faire quelque chose pour eux: "Je ne le connais point" répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement: "C'est un homme que je ne vois jamais". Et ces arrêts-là étaient irrévocables ».

« Le roi aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le donna à toute la cour. C'était lui plaire que de dépenser en habits, en équipages, en bâtiments, en jeux. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser les ressources des courtisans et les réduisit ainsi peu à peu à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. »

▪ Duc de Saint-Simon (1675-1755), *Mémoires*, 1691-1723.

Le roi et sa cour à Versailles

Thème 2 : 29 sur 54 !



Les conquêtes de Louis XIV



Les fortifications de Vauban

Thème 3



Gravure protestante, 1686, Musée Carnavalet.

Le dragon est un soldat du roi

« Le 22 de ce mois, on a publié ici un édit du roi par lequel sa Majesté a révoqué l'édit de Nantes donné en faveur de ceux de la religion prétendue réformée. Sa Majesté défend par cet édit d'exercer publiquement cette religion et ordonne que tous les temples soient démolis.

Sa Majesté ordonne à tous les pasteurs de sortir du royaume dans quinze jours et défend de faire pendant ce temps aucun prêche sous peine de galères. Sa Majesté défend toutes les écoles particulières pour les enfants de la religion prétendue réformée. Ceux qui naîtront seront désormais baptisés par les curés des paroisses et élevés dans la religion catholique. »

L'édit de Nantes révoqué

Thème 4



1. Un territoire plus vaste et mieux protégé

- Royaume avant 1715
- Annexions sous Louis XIV
- - - Frontières du royaume en 1715
- Fortifications de Vauban¹

2. Les contestations de la politique de Louis XIV

- ▨ Révoltes paysannes contre les impôts royaux
- ▨ Révoltes contre la politique religieuse

1. Vauban a construit à la demande de Louis XIV 130 forteresses pour protéger les frontières du royaume.

« Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et la campagne se dépeuplent ; les métiers ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. La sédition¹ s'allume peu à peu de toutes parts. Mais, pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'argent. Vous n'aimez que votre gloire. Vous rapportez tout à vous comme si vous étiez le Dieu de la terre. »

Extraits de la lettre de Fénelon, archevêque, adressée au roi Louis XIV, 1694.

1. Révolte.

B - 1661-1715 : le règne personnel

Trace : En 1661, Mazarin meurt, Louis XIV décide de régner sans premier ministre mais avec des ministres, des conseils spécialisés et des intendants qui le représentent dans les provinces. Il gouverne en souverain absolu, appliquant la censure, attirant à la cour les grands nobles pour les contrôler. Roi catholique, il persécute les protestants (dragonnades) et révoque l'édit de Nantes en 1685, interdisant le culte protestant. Roi guerrier, la France connaît 29 ans de conflit armé sur 54 ans de règne et s'agrandit à l'est, au sud et au nord. Mais le pouvoir absolu du roi soleil n'empêche pas les révoltes paysannes contre les impôts et religieuses comme celle des Camisards (protestants révoltés) dans les Cévennes en 1702.